

Image not found or type unknown



# TAXE ORDURE MéNaGERE sur 1 terrain ou il y a 2 maisons

Par **GUILLAUMAN**, le **08/11/2015** à **11:16**

bonjour

nous habitons avec ma soeur sur un terrain de famille (2 maisons sur 1 terrain)

cependant quand je regarde la taxe foncière je m'aperçois que la TEOM n'apparaît que sur l'adresse où je suis moi

dois-je comprendre que la TEOM ne concerne que le terrain même si il y a 2 maisons

dans ce cas dois-je partager ces frais entre 2?

merci